

PROGRAMME ET DATE DE LA XIV<sup>me</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

-:0:-

Le Secrétaire Général de la Conférence s'est rencontré deux fois, fin octobre et fin décembre, avec les principaux membres du Comité Parlementaire Français du Commerce, et notamment avec MM. CHARLES CHAUMET, président, et LABARTHE, secrétaire général.

La date de la XIV<sup>me</sup> Assemblée plénière a été fixée au 19 juin.

Comme à ce moment les Chambres siégeront et comme il n'a pas paru possible d'assembler notre Conférence dans les salles de séances du corps législatif, à Paris, le Comité français a pris l'initiative de la réunion dans la salle des séances du Sénat, à Versailles, où notre institution disposera d'excellentes installations pour le travail des Commissions.

Les réunions des Commissions ne commençant pas avant 10 heures, il sera loisible aux délégations de loger à Paris et de se rendre à Versailles chaque jour.

Le programme des travaux de la XIV<sup>me</sup> Assemblée plénière, tel que l'a proposé au Conseil, le Secrétaire Général, est définitivement arrêté comme suit:

I - Conditions du désarmement économique au point de vue des tarifs. - Discrimination entre les droits de protection et les droits ayant un caractère fiscal. - Accord international en vue de surseoir à toutes mesures de relèvement. - Bases de cet accord et notamment répudiation de toute mesure ayant pour objet de grever la marchandise importée, et déjà imposée à l'entrée, de toutes taxes nationales additionnelles, telles que taxes d'accise, d'octroi, etc. - Nécessité d'une action concordante entre les commissions parlementaires des tarifs.

Rapporteur général: M. CHARLES DUMONT, Sénateur, ancien Ministre des Finances.

II - Sur quelles bases stables établir des traités à long terme, assurant l'égalité de traitement.

Rapporteur général: M. FAUSTO BIANCHI, Député.

III - Mesures législatives de nature à seconder l'essor du commerce international. Leur insertion, par voie d'accord bilatéral, dans les traités de pays à pays.

Rapporteur général: M. le Dr. OSCAR MEYER, Député au Reichstag, ancien Sous-Secrétaire d'Etat, Conseiller juridique de la Chamber de Commerce de Berlin.

IV - La question des transports, et notamment la liberté du transit relativement aux tarifs douaniers.

Rapporteur général: M. H. E. CRAWFORD, membre de la Chambre des Communes.

V - Communications des Commissions du Crédit agricole, du charbon et de l'émigration.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, la XIV<sup>me</sup> Assemblée est consacrée aux tarifs douaniers. Les quatre questions, qui figurent à l'ordre du jour, représentent les aspects essentiels du même problème. Il est donc désirable, pour l'ordre et l'intelligence de nos travaux, que les rapporteurs s'en tiennent strictement



au sujet qu'ils ont accepté de traiter. Ces questions, qui, à diverses reprises, ont fait l'objet d'un examen partiel, ont sollicité l'étude et les travaux de plusieurs institutions et notamment de la dernière réunion économique de Genève. Nos rapporteurs n'en peuvent rien ignorer sous peine d'être dépassés dans leurs conclusions. L'universelle application à des problèmes communs ménage à leur étude aujourd'hui de rapides progrès qu'on ne réalisait naguère qu'après de lentes étapes. Nos travaux doivent, autant qu'il est possible, marquer un progrès sur ceux de nos devanciers.

Le délai de rigueur pour le dépôt des rapports généraux est fixé au 31 mars.

Le volume des travaux préparatoires sera distribué dans le courant du mois d'avril.

Les pays adhérents sont priés de faire parvenir au Secrétariat Général, la liste de leurs délégués à la XIV<sup>me</sup> session avant le 10 mai en indiquant les noms de leurs deux délégués au Conseil Général.

-----